

Bulletin municipal

Juillet

2015

Béal de la Vernède

Après avoir donné sa puissance au moulin du Perthus, le Béal poursuit sa route.

Il se dirige ensuite vers le bourg en passant sous de charmants petits ponts



Il passe le long de la maison qui abritait probablement le moulin de madame Duvergès, qui avait amené le propriétaire du Perthus à déposer une plainte pour le dérangement occasionné par la construction de son moulin.



Le Béal traverse ensuite le château des Aiguilles



En examinant les berges on aperçoit des petites trappes qui permettaient d'irriguer les terres des seigneurs du Perthus De Chagnat et du fief des aiguilles.

Il s'agirait là de la première fonction du Béal qui a été construit, vers 1600, avec l'autorisation de la maison royale d'Usson, les premiers moulins ont été construits un peu plus tard avec la même autorisation.

Le mot du maire.

Chagnatoises - Chagnatois

Un an déjà que le conseil municipal a pris ses marques.

Je me félicite de l'investissement de tous lors des conseils municipaux et dans les différentes commissions.

Nous avons mené à bien les différents projets programmés au cours de cette année

- L'agrandissement du cimetière ainsi que les nouveaux aménagements afin de répondre aux besoins de chacun.
- Le carrefour de la route de Saint Martin permettant l'évacuation des eaux pluviales et facilitant la circulation piétonne.

Le projet sur lequel nous travaillons actuellement, assisté d'un architecte porte sur l'accessibilité de la mairie et de l'Agence Postale Communale.

Le permis devrait être déposé prochainement avec les différentes subventions obtenues.

La commune a fait réaliser par le SIEG (Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz) un diagnostic concernant l'éclairage public, dont le coût annuel pèse de plus en plus lourdement sur les finances de la commune.

Une coupure totale de 5 heures par nuit est envisageable à partir du mois de septembre. L'économie réalisée représenterait un tiers de la facture.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et d'excellentes vacances à toutes et tous.



Informations

✓ *Tarif assainissement 2015.*

Le tarif suivant est retenu :

Le terme fixe reste à 50 €

Le prix au M³ passe de 0,52€ à 0,54€.

✓ *Impôts*

La taxe d'habitation reste inchangée soit un taux de 10,89%,

La taxe foncière sur le bâti est augmentée de 1%, le taux passe donc 14,86% à 15,01%

La taxe foncière sur le non bâti reste inchangée soit un taux de 64,10%.

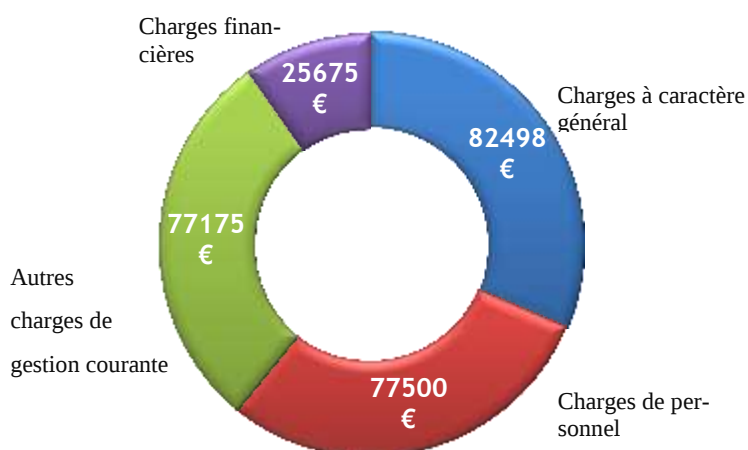
Compte administratif 2014:

	<i>Budget commune</i>	<i>Budget assainissement</i>
	<i>Réalisé en 2014</i>	<i>Réalisé en 2014</i>
Dépenses de fonctionnement	242414,19 €	30741,55 €
Recettes de fonctionnement	336583,02 €	38646,52 €
Dépenses d'investissement	332750,54 €	34706,09 €
Recettes d'investissement	249481,58 €	33293,29 €

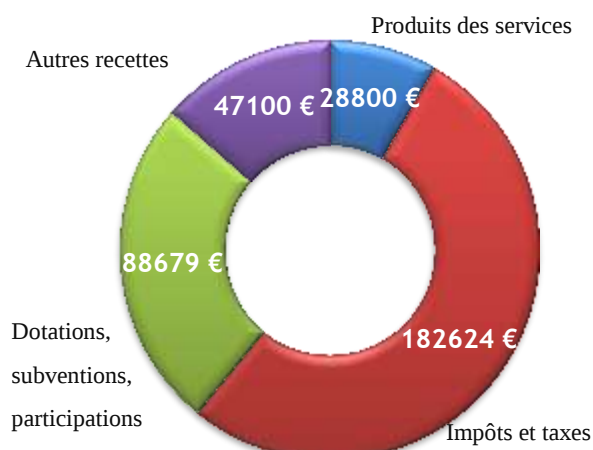
Budget 2015

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
budget 2015



Recettes de fonctionnement
budget 2015



Opérations d'investissement

- ✚ Réhabilitation ancienne poste
- ✚ Aménagement école
- ✚ Extension du cimetière
- ✚ Aménagement de la mairie
- ✚ Silo de stockage
- ✚ Divers (logiciels, outillages divers, archives, enfouissement route de St Jean, Cocon63...)

✓ *Subvention*

Une subvention de 150€ est accordée à l'association Eveil qui réalise des animations à l'EHPAD de Sauxillanges.

✓ *Personnel communal*

Agents d'entretien des bâtiments et espaces publics

M. Fabien **IMBERT** a été embauché dans le cadre des emplois CAE pour une durée de 6 mois.

Le CDD de M. Kévin **AUGUSTE** a été renouvelé conjointement avec la commune de Saint Jean en Val pour 6 mois (17h50 sur chaque commune).

✓ *Convention avec le SDIS.*

Une convention a été passée avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours afin de donner une double affectation à M. Kévin **AUGUSTE**, pompier à Jumeaux, afin de le mettre à disposition du C.I. de l'Eau Mère pendant les horaires de travail sur les communes de Saint Jean en Val et de Saint Rémy de Chagnat.

✓ *Scolarité.*

Saint Jean en Val

- Mme Claire **GILLOT**, directrice et en charge des CM1 et CM2, nous quitte et sera remplacée par Mme Aurore **DIAS** (80% de service) et Mme Géraldine **CHARRIER** (20% de service).
- Mme Adeline **BESSE** en charge des CE1 et CE2 nous quitte également et sera remplacée par Mme Céline **GUIBAL**

Nous remercions les enseignantes qui nous quittent pour l'excellent travail fourni durant cette année, et nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles enseignantes.

Saint Rémy de Chagnat,

- Mme Ghislaine **LEWANDOWSKI**, directrice s'occupe des classes de Grande Section et du cours préparatoire.
- Mme Cathy **VALLON** a les classes de petite et moyenne sections »

Transport scolaire

A compter de la rentrée de septembre 2015 un tarif solidaire est mis en place. Il varie de 98€ à 199€ par an et par enfant, ce tarif est déterminé en fonction du quotient familial.

Les deux communes du syndicat des écoles rembourseront la moitié des frais de transports scolaires aux familles dont les enfants fréquentent le RPI de St-Jean-en-Val – St Rémy-de-Chagnat.

✓ *Projet.*

Le projet de l'aménagement de la mairie est lancé. Il est destiné à répondre aux normes d'accessibilité et à rendre l'accueil plus confidentiel au niveau du secrétariat et de l'agence postale communale.

Après appel d'offre sont retenu pour :

- ✚ La maîtrise d'œuvre : M. André **BOSLOUP**
- ✚ La sécurité protection santé : **SARL GAYAUD**
- ✚ Contrôle technique : **SOCOTEC**
- ✚ Pour l'étude des sols : **SIC INFRA**

---000---

✓ *La canicule*

Registre destiné à favoriser la prévention

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, les maires recueillent les éléments relatifs à l'identité, à l'âge et au domicile des personnes âgées et des personnes handicapées qui en ont fait la demande. Un tiers peut inscrire une personne âgée.

Ces données sont notamment utilisées par les services susmentionnés pour organiser un contact périodique avec les personnes répertoriées lorsque le plan d'alerte et d'urgence est mis en œuvre (cas de canicule ou de grand froid)

Les données collectées sur ce registre sont confidentielles, et ne peuvent être communiquées à quiconque.

Définition de la canicule

- ✚ Il fait très chaud.
- ✚ Cela dure 3 jours ou plus.
- ✚ La température ne descend pas en dessous de 20° C la nuit.



Signaux d'alerte à surveiller :

-  crampes inhabituelles,
-  fatigue inhabituelle,
-  maux de tête,
-  fièvre > 38°C,
-  vertiges et ou nausées,
-  propos incohérents

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise **appelez le 15**

✓ Contrat territorial de l'Eau Mère et du ruisseau des Parcelles

Le **Contrat Territorial** est un service de protection de la ressource en eau, porté par la Communauté de Communes du Pays de Sauxillanges. Il concerne les **bassins versants de l'Eau-Mère** et du **Ruisseau des Parcelles**. Plusieurs actions du programme prévisionnel ont été lancées, comme par exemple, l'évaluation de l'état écologique des rivières du territoire, la sensibilisation des scolaires, des usagers et/ou des riverains à la préservation de nos milieux aquatiques ...

Par ailleurs, des travaux sur certains tronçons de cours d'eau sont prévus afin de préserver et/ou améliorer leurs états. Les rivières du territoire étant privées, une enquête publique doit

avoir lieu courant septembre afin que le public puisse prendre connaissance du projet et ainsi consigner ses observations, propositions et contre-propositions.

Rappelons que ces travaux prévisionnels ne dispensent en aucune façon les propriétaires riverains des droits et devoirs qui leurs incombent. En effet, ces derniers sont tenus à un entretien régulier des cours d'eau afin de contribuer à leurs bons états écologiques.

L'animateur du Contrat Territorial se tient à votre disposition pour répondre à vos questions en tant qu'usagers et/ou riverains et vous conseiller pour intervenir sur les cours d'eau et les zones humides.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter la Communauté de Communes du Pays de Sauxillanges

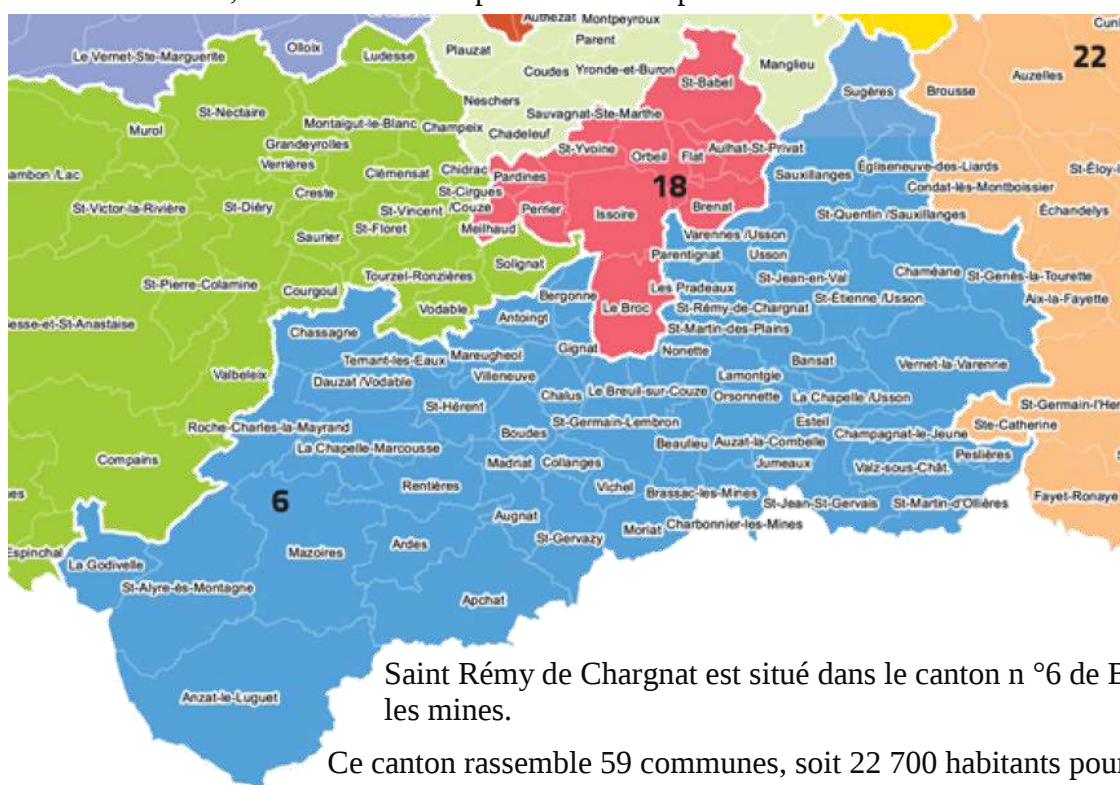
Contact : M. Vincent AMARIDON au 04 73 96 37 62 ou par mail :

cc.pays.sauxillanges@wanadoo.fr

✓ *Information sur le nouveau canton et les délégués départementaux*

En 2015 le conseil général est remplacé par le conseil départemental afin d'assurer la parité dans cette représentation le nombre des cantons a été divisé par deux et chaque nouveau canton a élu un binôme homme/femme conseillers départementaux.

Le nombre de cantons du Puy de Dôme est passé de 61 à 31 cantons et le nombre de conseillers de 61 à 62, ainsi le conseil départemental est paritaire.



Saint Rémy de Chagnat est situé dans le canton n°6 de Brassac les mines.

Ce canton rassemble 59 communes, soit 22 700 habitants pour une superficie de 748 Km². (densité: 30 hab/km²)

Les conseillers départementaux élus pour le canton sont :

Mme Nicole **ESBELIN** - suppléante Mme Agnès **MALVY**

M. Bernard **SAUVADE** - suppléant M. Dominique **PLUTINO**

✓ *Quelques réalisations en images*

L'extension du cimetière



L'extension contient le columbarium qui a été déplacé.

Il est associé à des caves urnes et au jardin du souvenir. Le tout forme un site cinéraire cohérent et propice au recueillement.

La réalisation de ce nouveau cimetière a donné lieu à la rédaction du règlement du cimetière.

Les concessions simples ou doubles sont cédées pour une durée de 30 ou 50 ans renouvelable.

Tarif:

Concession simple 120€ pour 30 ans et 200€ pour 50 ans.

Concession double 240€ pour 30 ans et 400€ pour 50 ans

Crémation. Composée de cases pouvant recevoir une ou deux urnes

Tarifs:

Durée	Columbarium	Caves-urnes
25 ans	400€	450€
40 ans	600€	650€

Jardin du souvenir :

25€ prix de la plaque de commémoration vierge fournie par la commune

Le règlement complet peut être consulté en mairie.

Carrefour route de Saint-Martin.

Permettant l'évacuation des eaux pluviales et facilitant la circulation piétonne

Cet aménagement a été réalisé avec une subvention des amendes de police



Commémoration de 8 mai.

Après le dépôt d'une gerbe par deux jeunes administrées.

La minute de silence.

La marseillaise interprétée par les élèves de Saint Jean en Val

Merci aux élèves et à tous les participants qui ont bravé la pluie



A l'issue de la cérémonie les participants ont admiré, à la salle polyvalente, une belle exposition, réalisée par les élèves de CM1 et CM2, elle portait sur la deuxième guerre mondiale

Les participants ont ensuite partagé le verre de l'amitié.



Composée de plusieurs panneaux, qui furent très appréciés.

La totalité de l'exposition sera mise sur le site internet de la commune

✓ *Echos d'école*

Pour clôturer l'année scolaire les enfants de Grande section et du Cours Préparatoire ont présenté un spectacle.



Composé de chants et
de petites scènes de théâtre



Félicitation aux élèves et
à l'enseignante pour ce
beau spectacle

La fin de l'année scolaire a vu aussi la kermesse



Organisée conjointement par les maîtresses et les amis de l'école.

Elle a connu un franc succès cette année.

Le travail fourni par les élèves de CM1- CM2

Sculpture éphémère

Chaque élève a relaté une activité de l'année scolaire.

Il est impossible de les publier toutes ici.

Mais vous pourrez les retrouver sur le site de la commune de Saint Rémy de Chagnat dans quelques jours.

un jour il avait beaucoup neigé nous n'étions que huit élèves dans la classe (quatre filles et quatre garçons), nous avons fait une grande récréation. Les filles, la maîtresse et un garçon ont fait un bonhomme de neige pendant que les deux autres garçons ont continué et fini leur volcan. Le bonhomme de neige se nommait « Olafette » et le volcan s'appelait « Le mont Ratonlympus »



Etat civil

✓ *Mariages*



M. Alain **SAUZET** et Mme. Chantal **ROUBILLE**, le 9 mai 2015

M. Maxime **NATTER** et Mme Agnès **FOUILLOUX**, le 12 juillet 2015.

La municipalité félicite les nouveaux mariés

✓ *Naissances :*



 Lison Marie Chantal **FERRATON**, née le 25 avril 2015, fille de Mathieu et Julie **FERRATON**.

 Ethan **JAMME**, né le 4 mai 2015, fils de Mickael **JAMME** et Audrey **FRANSES**.

 Sohanne, Lucie **BOURGEON**, née le 3 juin 2015, fille de Julien **BOURGEON** et Julie **CLADIERE**,

La municipalité félicite les heureux parents.

✓ *Nouveaux arrivants :*



 M. Fabien **MAMET** et Mme Pauline **HUGON**, 3 Place de la Chapelle.

 M. David **MALLARED** et sa famille, 24 rue des Petits communaux.

 M. Robert **GENEIX** et sa famille, 3 la Derne :

 M. Julien **BOURGEON** et Mme Julie **CLADIERE**, 2 chemin des routes

 Mr et Mme **MARTIN** et leur fille Gaby 16 rue du Pont

 Mme Amélie **COMBRE**, 7 rue des Vignerons

 Mme Christelle **DESMAS** et sa fille Morgane, 4 place de l'Ormeau.

 Mme Margot **OSTERMANN**, 2 impasse du Béal

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

✓ *Décès :*



✝ M. Hervé François **DOTTIN** , le 19/01/2015, à 57 ans à Issoire

✝ M. Jean-Michel **SARRE**, le 14/02/2015, à 58 ans à Issoire

✝ M Ange Jean **SOPPELSA**, le 2/04/2015, à 83 ans à Issoire

✝ M. Alexandre **GATTOLIN**, le 3 juillet 2015, à 29 ans à Clermont-Ferrand

La municipalité présente toutes ses condoléances aux familles

Le coin des associations

✓ *Club Rencontre et Gaïeté.*

Présidente : Mme Danielle **VEYRIERES**

Vice-présidente : Mme Annie **POUYET**

Calendrier des manifestations à venir.

- Samedi 23 Août.....Expo – vente
- Dimanche 23 Août.....Expo –vente & brocante
- Dimanche 13 septembreThé dansant
- Mercredi 11 novembre foire aux marrons et à partir de 14h00 ..Thé dansant



✓ *Les amis de l'école St-Rémy-de-Chagnat / St-Jean-en-Val*

Présidente : Mme Edwige **CUSSALGRAS**

Activité à venir : le calendrier des écoles en fin d'année.

L'association recherche de nouveaux membres. Aussi n'hésitez pas à prendre contact avec eux car ils œuvrent énormément pour les enfants de nos écoles.



✓ *Club Sportif.*



Séances de Gymnastique le mercredi de 20 h 30 à 21h 30 à la salle polyvalente.

Les séances sont suspendues pendant les vacances scolaires elles reprendront le 2 septembre 2015

Contact Mme Dominique **FIORENTINO** tél. 04 73 71 06 82.



✓ *Danses de tous pays*

Présidente : Mme Henriette **MARCHAND** : chateau.de.pasredon@orange.fr

Vice –Présidente : Mme Colette **GABAS** : collsabag@free.fr

Secrétaire : Mme Marie-Jo **RENZI** : mjt263@aol.com

Nous nous retrouvons tous les lundis, d'octobre à fin juin de 20h à 21h30.

Notre répertoire de danse est varié. Il s'agit de danses collectives, traditionnelles, originaires du monde entier : USA, Israël, pays de l'est, Grèce...

Tout au long de l'année ces soirées sont ponctuées de moments un peu plus festifs : buffet pour Noël, galette des rois, crêpes, soirée dansante au restaurant, repas de fin d'année...Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes intéressées.



✓ *Les donneurs de sang bénévoles*

Présidente Mme Nadine **FOURNERY**,

Aujourd'hui l'association est composée de 12 membres qui assureront l'organisation de 5 collectes annuelles à partir de 2015. Le nombre de dons progresse.

Prochaines collectes de 16h30 à 19h30 à la salle polyvalente :

Les vendredis 14 août et 13 novembre.

L'association recrute également de nouveaux membres.



✓ *Le comité d'animation*

Concours de pétanque :

Le 12 juin le comité organisait un concours de pétanque, desservi par le mauvais temps ils n'ont réuni que 20 doublettes qui avaient osé braver la pluie.

Jambon à la broche :

Le 28 juin le comité organisait son traditionnel jambon à la broche, le temps était très beau et le repas convivial a été agréablement agrémenté des prestations du club Remo Salsa Percussion ;

Merci et bravo à tous.

✓ *Les Sapeurs-pompiers du C.I de l'eau mère.*

Concours de pétanque :

Le 26 juin les sapeurs-pompiers du C I de l'eau mère organisaient un concours de pétanque qui a connu un franc succès, plus de 40 doublettes en compétition le concours s'est déroulé dans la bonne humeur et s'est terminé tard dans la nuit.

Memento:

Mairie :

- Ouverture au public :

Lundi : 13 h 30 à 18 h 30

Mardi : 09 h 00 à 12 h 00

Mercredi : 09 h 00 à 12 h 00

Jeudi : 09 h 00 à 15 h 45

Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00

Tél : 04 73 71 00 09

Fax: 09 85 77 77 58

Mail : stremydechagnat@free.fr

- Permanence de Monsieur le maire :

Lundi après-midi

Mercredi matin

- Permanence des adjoints :

Samedi matin de 9 h à 11 h

Agence postale communale :

- Horaires : Lundi : 13 h 30 à 16 h 30

Mardi : 08 h 30 à 12 h 30

Jeudi : 08 h 30 à 13h30

Vendredi : 08 h 30 à 12 h 30

Services divers :

- Communauté de communes du pays de Sauxillanges: 04 73 96 37 62

- Services de portage des repas à domicile : 04 73 96 37 62

(les repas sont réalisés par l'EHPAD de Sauxillanges Charles **ANDRAUX**)

- ADMR Sauxillanges Association du service à domicile et à la personne 04 73 96 87 96

- CLIC Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique : 04 73 89 67 38

- SSIAD Service de Soins Infirmier à Domicile.....04 73 89 71 31

- SIVOS Service d'aide-ménagère à domicile.....04 73 89 71 32

- Trésor Public d'Issoire.....04 73 89 15 78

- Déchetterie Sauxillanges.....04 73 96 88 92

- Horaires : Lundi 14 h 00 à 18 h 00

Mardi à vendredi 10 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Samedi 09 h 00 à 12 h 00 – 14 h 00 à 18 h 00

Santé Sécurité

- Gendarmerie de Sauxillanges :.....04 73 96 81 55

- SAMU :.....15

- POMPIERS.....18

- URGENCES (à partir d'un portable).....112

R.P.I. Saint Rémy de Chagnat/Saint Jean en Val

- Ecole de Saint Rémy :.....04 73 71 08 18

- Ecole de Saint Jean :.....04 73 96 82 39